



Thomas Chalmet <thomas.chalmet@dune-energie.fr>

Dune Energie-demande d'autorisation de collecte de données Enedis

2 messages

Thomas Chalmet <thomas.chalmet@dune-energie.fr>

21 septembre 2022 à 14:22

À : Philippe.CHAUMONT@s3d-spad.fr

Bonjour **Monsieur Chaumont**,

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer **votre autorisation pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques** (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL : 300001509194988 ; 01582054895211 ; 50065802146561 ; 30000150431604 ;

Relatif au SIREN :

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention **"BON POUR ACCORD"**. Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées.

--

Néo Energies devient Dune Energie**Thomas Chalmet**

Consultant énergie

03 73 80 02 32

07 57 90 40 34

thomas.chalmet@dune-energie.fr

www.dune-energie.fr/

46 Avenue du peuple Belge

59000 Lille, France



Philippe CHAUMONT <Philippe.CHAUMONT@s3d-spad.fr>

26 septembre 2022 à 08:41

À : Thomas Chalmet <thomas.chalmet@dune-energie.fr>

Cc : alexandre logez <alexandre.logez@dk-stationnement.fr>, Maryline Guilbert <Maryline.Guilbert@s3d-spad.fr>

"BON POUR ACCORD"

De : Thomas Chalmet <thomas.chalmet@dune-energie.fr>

Envoyé : mercredi 21 septembre 2022 14:22

À : Philippe CHAUMONT <Philippe.CHAUMONT@s3d-spad.fr>

Objet : Dune Energie-demande d'autorisation de collecte de données Enedis

[Texte des messages précédents masqué]